

Qu'est-ce qu'un jubilé ?

Le terme « **jubilé** » provient du terme hébraïque « yôbel », sonnerie du cor qui annonçait l'année jubilaire. La loi de Moïse avait institué l'année sabbatique revenant tous les sept ans. Après sept fois sept ans (50 ans) se célébrait l'année jubilaire. Dans la Bible, le chiffre sept symbolise l'harmonie et la plénitude.

Quatre sens peuvent être donnés pour le mot « jubilé » :

- Celui de la tradition biblique
- Les « **années saintes** » au cours desquelles les chrétiens sont invités, par l'Église catholique, à se rendre en pèlerinage dans les lieux emblématiques comme Rome, Compostelle, pour revigorer leur foi (la prochaine sera en 2025).
- Un troisième sens est donné pour les anniversaires importants comme les années de mariages, la profession religieuse, le ministère presbytéral
- Un quatrième sens peut surprendre. Il concerne le monde du sport : fête organisée en l'honneur d'un champion qui se retire de la compétition.

En toutes occasions, il s'agit de rendre grâce, fonction essentielle de la foi chrétienne. Cette fête diocésaine annuelle permet aux prêtres concernés de relire le chemin parcouru, de renouveler leurs engagements et rendre grâce pour tous les dons reçus et pour le ministère exercé durant ces années. Les communautés chrétiennes qui ont bénéficié de leur ministère s'associent à leur « jubilation ».